

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

28 MARS 2026

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Délégation du Conseil
Municipal au Maire pour
la convocation de la
Commission consultative
des services publics
locaux**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 30 mars 2026
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Préfecture
le 30 mars 2026
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 mars 2026

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINOUESSE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE**

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

=====
L'an deux mille vingt six, le 28 mars à 10 heures, le Conseil
Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-
Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le
21 mars deux mille vingt six, s'est réuni à l'Hôtel de Ville
sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire
de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur
HAÏAT, Madame PEUGNET, Monsieur JOLY, Madame
MACE, Monsieur COLLOGNAT, Madame ALLIBERT-
FUMINIER, Monsieur MIRABELLI, Madame AGUINET,
Monsieur MIGEON, Madame GUYARD, Monsieur
LEJEUNE, Madame PEYRESAUBES, Monsieur
MILOUTINOVITCH, Monsieur SALLE, Madame de
JACQUELOT, Madame BOGE, Monsieur CLERY, Madame
JAUFFRET, Madame LESUEUR, Madame ANDRE,
Madame BRELURUS-SOPPI, Monsieur CADOT, Monsieur
de MASIN, Madame PAUMIER, Madame FERNANDES-
BORGES, Madame BUON, Madame SLEMPKES, Monsieur
GREVET, Madame GIVELET, Monsieur SAUDO, Monsieur
NDIAYE, Monsieur EL BAHJAOUI-GIROT, Madame
RHONE, Monsieur LECONTE, Monsieur COSSON,
Madame BERANGER, Madame DIET, Monsieur LE
GARSMEUR, Monsieur ZAVADIL

Avait donné procuration :

Madame de CIDRAC à Monsieur PERICARD
Monsieur de BEAULAINCOURT à Madame GUYARD
Monsieur PARINET à Madame PEUGNET

Secrétaire de séance :

Monsieur MILOUTINOVITCH

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20260328-26-B-02g-DE
Date de télétransmission : 30/03/2026
Date de réception préfecture : 30/03/2026

N° DE DOSSIER : 26 B 02g

OBJET : DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE POUR LA CONVOCATION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs,

La Commission Consultative des Services Publics Locaux est consultée pour avis par l'assemblée délibérante sur tout projet de délégation de service public, de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, de contrat de partenariat et de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement.

Dans toutes ces prérogatives, l'assemblée délibérante peut charger le Maire, par délégation, de saisir directement la commission consultative des services publics locaux.

Il est proposé au Conseil Municipal de charger Monsieur le Maire, par délégation, de convoquer la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour avis dans les domaines susmentionnés.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

CHARGE Monsieur le Maire, par délégation, de convoquer la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans le cadre de la consultation pour avis sur tout projet de délégation de service public, de création d'une régie dotée de l'autonomie financière, de contrat de partenariat et de participation du service de l'eau ou de l'assainissement à un programme de recherche et de développement.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

La présente décision ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.